



## La clinique ne délivre pas la facture

-----  
Par Anna\_Fr

Bonjour,

Je rencontre un problème avec la clinique qui m'a fait un acte chirurgical le 18 juillet 2023.

J'ai payé les dépassements d'honoraires le jour de l'intervention.

Nous sommes au mois de décembre et je n'ai toujours pas reçue ma facture pour demander le remboursement auprès de m mutuelle qui devrait arriver dans les 6-8 semaines suivantes l'intervention. Impossible de joindre le service de facturation par téléphone, ils ne me répondent plus par mail.

Je suis coincée et je ne veux pas laisser.

Puis quelqu'un me diriger vers le texte du loi qui les oblige de me fournir ma facture pour que je puisse envoyer un recommandé à la direction et quels sont les démarches à suivre si la direction ne fait rien ? M'adresser au consilisateur de justice ? Porter plainte ?

Merci d'avance

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Commencez par réclamer tout simplement par courrier recommandé en rappelant vos précédentes réclamations par message électronique et téléphone.

Je ne connais pas le texte eventuel qui oblige un établissement de santé privé à remettre une facture au patient, si personne d'autre ne le fournit je vais essayer de chercher.